

*Attribution de temps*

tout le reste, ou envers le régime parlementaire et démocratique et les conséquences pour celui-ci de l'appui qu'ils accorderont à la mesure à l'étude.

Par-dessus tout, monsieur le Président, nous créons un précédent parlementaire par cette mesure. Si nous l'adoptons, nous déclarons que 300 ans d'histoire parlementaire—dont plus de 100 se sont déroulés ici même, entre ces quatre murs—n'auront servi à rien! Nous déclarons que la suprématie du Parlement n'existe plus, pas plus que celle du peuple, dont nous ne sommes que les représentants légitimes. Nous admettons un retour à la monarchie absolue aux mains du cabinet libéral ou du député de Mont-Royal, le très honorable premier ministre (M. Trudeau). Et, plus exactement, nous déclarons que nous devons codifier exactement le comportement que nous attendrons de nos dirigeants à l'avenir, parce que tout gouvernement qui suivra les précédents créés par le nôtre refusera de respecter toutes les traditions, tous les précédents ou tous les codes de conduite qui ne sont pas écrits, voire gravés dans la pierre. Nous sommes rassemblés ici pour autoriser ou, plus exactement, pour entériner docilement le détournement d'une plus grosse quantité de deniers publics qu'il n'en fallait au gouvernement fédéral il y a à peine une douzaine d'années pour assumer l'ensemble de ses activités, de ses programmes et de tous ses services.

Et cela, sous la forme, non pas d'un budget, mais d'une autorisation d'emprunt, sur les marchés publics, sans plus de précisions, de 19 milliards de dollars. Ces emprunts devront être remboursés, plus un taux d'intérêt élevé, à même les deniers publics, ce qui fait peser une grave menace sur l'avenir du régime que nous prétendons favoriser. Tout cela sans que nous sachions à quoi serviront ces fonds. Monsieur le Président, je ne suis pas dogmatique, et je ne suis pas non plus un réactionnaire acharné qui combat n'importe quoi, simplement pour maintenir le *statu quo* du «bon vieux temps». Cette façon de penser n'a certainement plus cours en cette période de changements rapides que nous connaissons. Mais le bilan de ce gouvernement, de ce cabinet n'est guère encourageant pour ce qui est de la discipline qu'il devrait s'imposer aux termes de la constitution.

C'est un gouvernement dirigé par un premier ministre qui, lorsqu'on lui a demandé jusqu'où il irait dans la suppression des droits de la personne, en réponse à un enlèvement au Québec, a répondu: «Vous allez voir ce que vous allez voir». C'est le gouvernement qui a succédé à celui qui, ayant été défait à la Chambre, a décidé que c'était une blague et qu'il allait modifier la convention qui avait régi ces questions jusque là. C'est le gouvernement pour lequel, plus que tout autre, l'attribution de temps et la clôture font partie du quotidien. Au cours de la présente session seulement, il y a eu recours 17 fois, et ce n'est pas fini. C'est le gouvernement dont le chef décrivait les députés comme «des nullités quand ils sont à 50 pieds de la colline». Mais que nous soyons des nullités ou pas, nous sommes les hommes et les femmes chargés par les électeurs de la protection des deniers publics. Personne d'autre n'a cette autorité, cette responsabilité. Quelle que soit notre affiliation politique, si nous soutenons ce projet de loi et autorisons son adoption, nous crachons à la figure de nos électeurs.

Certains d'entre vous, plus particulièrement ceux qui essaient désespérément de ne pas tenir compte des conséquences constitutionnelles de ce projet de loi, essaieront de prétendre que j'exagère. Vous essaieriez de vous dire que toute cette

affaire de constitutionnalité n'a aucun sens. Cependant, il y a quelques heures seulement, la sonnerie retentissait longuement, nous invitant à voter sur une question terrible: un député avait utilisé des termes non parlementaires, ce qui est absolument interdit. Cependant, nous savons tous ce qu'il voulait dire, et il importait peu qu'il retire les mots qu'il avait utilisés. Mais nous avons dû nous soumettre à un vote. N'est-il pas beaucoup plus important de protéger le droit des contribuables et de leur laisser savoir pourquoi on leur prend leur argent, avant que ce ne soit fait? En tant que parlementaires, je vous demande de ne pas laisser adopter ce projet de loi.

Nous venons, malheureusement, d'apprendre la mort subite de l'ancien vérificateur général, l'honorable J. J. Macdonell. Ce fut un grand serviteur de la Chambre. Je pense qu'on a mentionné plus tôt cet après-midi qu'il avait fait remarquer que le Parlement ne contrôlait plus de façon efficace l'utilisation des deniers publics. Que l'on puisse en blâmer le cabinet ou les bureaucrates qui préparent les mesures législatives, peu importe: il reste qu'on nous demande de signer un chèque en blanc de 19 milliards de dollars, ce à quoi nous devrions opposer un non retentissant.

**M. Doug Anguish (The Battlefords-Meadow Lake):** Monsieur le Président, je voudrais prendre part à ce débat sur la motion de clôture relative au pouvoir d'emprunt de 19 milliards de dollars que le gouvernement nous demande d'approuver. Le gouvernement demande ce pouvoir d'emprunt pour pouvoir emprunter de l'argent et peut-être nous endetter encore plus que nous ne le sommes déjà. La dette nationale accumulée sera de l'ordre de 160 milliards de dollars à la fin de l'année. C'est une situation lamentable et, en toute honnêteté, je me demande si c'est surtout un problème politique. Je crois que cela pourrait arriver avec n'importe quel gouvernement du Canada, aussi triste que cela puisse être.

Monsieur le Président, il n'y a pas longtemps, dans le cadre de ce débat, on a dit que les habitants de ce pays sont sa plus précieuse ressource, et je suis d'accord. Les Canadiens sont la ressource la plus précieuse que nous ayons, mais il semble qu'ils aient de moins en moins d'influence sur le cours des événements, par l'intermédiaire de leurs représentants au Parlement. Je ne le reproche ni aux libéraux ni aux conservateurs, mais je crois que nous en arrivons vite à un stade où bien des Canadiens perdent confiance dans le Parlement en tant qu'institution, où ils ont l'impression que leur voix ne sert à rien lorsqu'ils chargent un député de les représenter à la Chambre des communes, de parler en leur nom et de participer à la gestion des affaires du pays.

Notre institution n'est vraiment pas assez démocratique quand on élit un gouvernement majoritaire, comme c'est le cas actuellement, parce qu'un gouvernement majoritaire peut faire tout ce qu'il veut. Il peut remplacer le samedi par le dimanche, s'il le désire. Il pourrait dire qu'un dollar est un instrument métrique. Tout peut arriver ici parce qu'il n'existe pas de freins et de contrepoids hors de la Chambre, alors qu'il devrait y en avoir; c'est la Chambre haute, le Sénat du Canada qui devrait jouer ce rôle. S'il ne le joue pas, c'est que la forte majorité des sénateurs sont nommés à cause de leurs activités au sein de leur parti politique. C'est lamentable, monsieur le Président. Il nous faudrait un Sénat élu. Peut-être cela nous garantirait-il